



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Prolongement de la rue des églantines– Acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle cadastrée AL 312 appartenant à la société URBAN AMENAGEMENT

DEL-2017-028

Numéro de la délibération : 2017/028

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, acquisitions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 06/03/2017

Date de convocation du conseil : 28/02/2017

Date d'affichage de la convocation : 28/02/2017

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO par M. Loïc BURBAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND par Mme Madeleine JOUANDET, M. Jacques PÉRAN par Y. LORCY, M. Eddy RENAULT par Mme Soizic PERRAULT

Prolongement de la rue des églantines– Acquisition d'une bande de terrain sur la parcelle cadastrée AL 312 appartenant à la société URBAN AMENAGEMENT

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Afin de réaliser le prolongement de la rue des églantines, un accord est intervenu avec la société URBAN AMENAGEMENT, Penderff, 56 920 Saint Gérard, représentée par Mr Guillaume GUERIN afin d'acquérir une bande de terrain sur la parcelle cadastrée AL 312, pour une surface de 722 m², au prix de 10 €/m², soit une valeur globale de 7 220 €.

Les frais afférents à cette acquisition sont à la charge de la Ville.

Nous vous proposons :

- d'approuver cette acquisition et d'autoriser la Maire à signer les actes correspondants et toutes les pièces s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 8 mars 2017

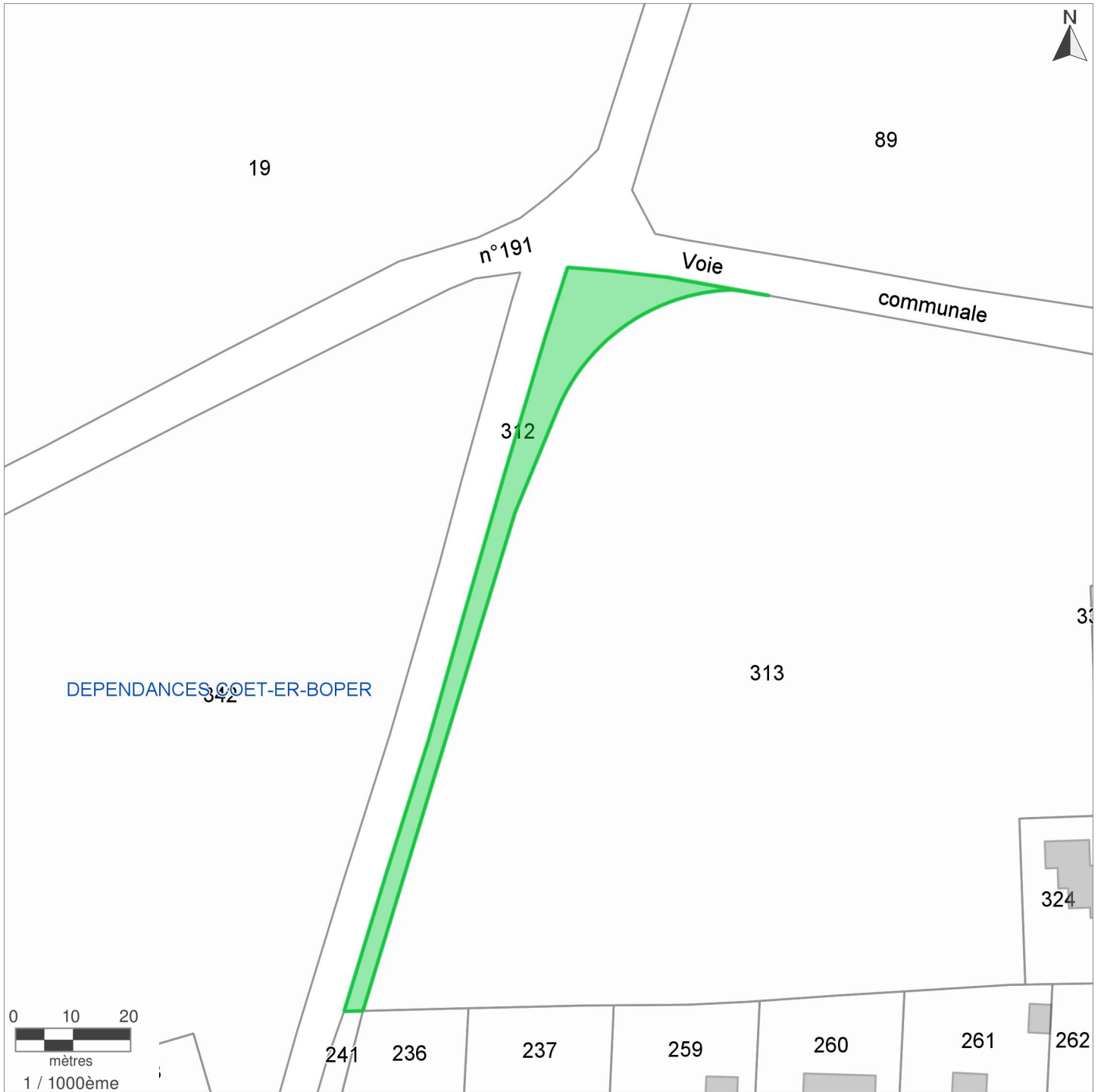
**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**



Rue des Églantinesntivy

Cession au profit de la ville de Pontivy
 Parcelle AL 312
 Surface cadastrée de 722 m2

Sources :
 DGI - cadastre 2016 - droits réservés
 IGN

Edité le 17/02/2017 à 08:16
 Edition au 1/1 000ème

